

PARTAGE DE SUCCESSION

Notaire :
Marie-Bénédicte DONZEL

OU D'INDIVISION CONVENTIONNELLE

Pour la réalisation de votre dossier, je vous remercie de me transmettre les pièces suivantes :

▷ **État civil des copartageants :**

- Copie recto/verso de vos **pièces d'identités** (*carte nationale d'identité ou passeport*).
- Votre **Livret de famille**.
- Si vous êtes de **nationalité étrangère** : traduction en français de son **extrait d'acte de naissance** par un traducteur assermenté de moins de trois mois.
- Si vous êtes de **mariés à l'étranger** : traduction en français de son **extrait d'acte de mariage** par un traducteur assermenté de moins de trois mois.
- La copie du **contrat de mariage/pacs**, du changement de régime matrimonial le cas échéant.
- Vos **RIB**.
- Le cas échéant, justificatif du placement sous **régime de protection** (tutelle, curatelle...).

▷ **Bien(s) à partager :**

• **Pour chaque bien immobilier :**

- Copie du/des titre(s) de propriété.
- Estimation** du bien si vous la connaissez, à défaut faire une attestation de valeur auprès d'un professionnel (agence immobilière...).
- Si le bien est en copropriété : coordonnées du **syndic** et copie des 3 derniers **PV** de l'assemblée générale.
- Si le bien est loué : copie du **bail** et des 3 dernières **quittances de loyer**.
- En cas de division parcellaire : le document d'**arpentage** du géomètre-expert, le **PV de bornage** et plan du géomètre-expert, et la **déclaration préalable et non opposition** de la mairie / **permis d'aménager**.

• **Autres :**

- Justificatif** de toutes sommes à prendre en compte : compte bancaire, factures, prêt en cours, impôts...

✍ **Afin de nous permettre d'accomplir les premières démarches liées à votre dossier, un acompte minimum de 200€ sera demandé à l'ouverture de celui-ci.**

Dès que le dossier sera complet, le projet d'acte vous sera adressé, assorti du montant précis des frais.

Madame / Mademoiselle / Monsieur

NOM :

Prénoms – Soulignez l'usuel :

Date de naissance :

Commune de naissance et code postal :

Profession :

Nationalité :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Situation familiale :

- Célibataire.
- Pacsés à la mairie / Tribunal judiciaire de le
..... (merci de joindre une copie de la convention et du récépissé de dépôt au greffe / service d'état civil).
- Mariés à la mairie de le (merci de joindre une copie du contrat de mariage le cas échéant).
- Veuf(ve) de M.
- Divorcé(e) de M.
Décision rendue par le TGI de le

Madame / Mademoiselle / Monsieur

NOM :

Prénoms – Soulignez l'usuel :

Date de naissance :

Commune de naissance et code postal :

Profession :

Nationalité :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Situation familiale :

- Célibataire.
- Pacsés à la mairie / Tribunal judiciaire de le
..... (merci de joindre une copie de la convention et du récépissé de dépôt au greffe / service d'état civil).
- Mariés à la mairie de le (merci de joindre une copie du contrat de mariage le cas échéant).
- Veuf(ve) de M.
- Divorcé(e) de M.
Décision rendue par le TGI de le

MENTION LEGALE D'INFORMATION : l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment au service de la publicité foncière aux fins de publication des actes et à des fins foncières, comptables et fiscales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, chaque partie peut exercer ses droits d'accès et de rectification aux données la concernant du Délégué à la protection des données désigné par l'office notarial à l'adresse suivantes : dpo.notaires@dataviqprotection.fr. Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'office, seront transcrites dans une base de données immobilières à des fins statistiques.